

sonnes du sexe vivant dans le cloître ou dans d'autres maisons religieuses, hospices et communautés, visiteront, quatre fois par jour pendant quinze jours la chapelle ou Oratoire du Monastère ou du Couvent et y prieront chaque fois à l'intention du Souverain Pontife, en disant au moins cinq Pater et Ave, à l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, pour demander que l'*impiété*, le *Césarisme*, le *Rationalisme*, l'*indifférentisme* et le *Libéralisme*, qui sont les cinq grandes plaies qui affligent le monde, soient guéries par le précieux sang de Jésus-Christ.

9° Les malades ou infirmes, ecclésiastique ou laïques, hommes ou femmes, retenus à l'Hôtel-Dieu ou à l'Hôpital-Général, sous les soins des Religieuses ou Sœurs de charité, visiteront aussi quinze fois l'Eglise ou la Chapelle de l'établissement et y prieront à l'intention du Saint Père, comme il a été dit dans le nombre précédent. Les Chapelains ou Confesseurs pourront dispenser de cette visite ceux et celles qui seraient incapables de la faire, en leur enjoignant d'unir leurs prières, tout en gardant le lit, à celles qui se font par les autres infirmes.

10° Quant aux prisonniers et prisonnières, à qui, s'il est possible, on fera donner quelques jours de retraite, ils gagneront l'indulgence du Jubilé, en entendant la messe qui se dira dans l'Oratoire de la prison ou de la Maison de Réforme, chacun des jours de la retraite, et y priant à l'intention du Souverain Pontife, comme il a été dit plus haut.

11° Quant aux enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion, ils pourront gagner l'indulgence du Jubilé, en se confessant, après y avoir été préparés par de bonnes instructions qui puissent les disposer à recevoir avec fruit l'absolution sacramentelle, pourvu qu'ils fassent les autres œuvres prescrites, à moins qu'ils n'en soient jugés incapables et dispensés par leurs confesseurs respectifs, pourvu qu'ils assistent au moins à une messe, pendant laquelle on leur suggérera les petits actes à faire pour la communion spirituelle, et les cinq Pater et Ave à dire, pour prier à l'intention de N. S. P. le Pape.